



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Éric FLAVIER
Olivier BERTIEAUX
Cédric DE SY

RAPPORT D'ÉVALUATION CONTINUE

Cluster Construction

Bachelier en Construction

Haute École de la Province de Liège
(HEPL)

07 novembre 2024

Table des matières

Construction : Haute École de la Province de Liège.....	3
Synthèse	4
Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale.....	6
Critère A.....	7
Critère B.....	9
Critère C.....	12
Conclusion	15
Droit de réponse de l'établissement.....	16

Construction : Haute École de la Province de Liège

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2023-2024 à l'évaluation continue du cluster « Construction ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ce cursus, organisée en 2017-2018.

Dans ce cadre, le comité d'évaluation continue, mandaté par l'AEQES et accompagné par un membre de la Cellule exécutive, s'est rendu le 19 mars 2024 à la Haute École de la Province de Liège. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisées et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation continue soit le Bachelier en Construction, la visite (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation initiale du programme ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2017-2018 ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte des éléments spécifiques au programme ainsi que des recommandations plus générales sur la gestion du programme, la démarche qualité qui s'y rapporte et la culture qualité.

Le comité des experts tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Il désire aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiants qui ont participé aux entretiens et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

Composition du comité¹

- Éric Flavier, expert de l'éducation et président du comité.
- Olivier Bertieaux, expert pair et de la profession.
- Cédric De Sy, expert étudiant.

¹ Un résumé du *curriculum vitae* des experts est disponible sur le site internet de l'AEQES : http://aeqes.be/experts_comites.cfm.

Synthèse

FORCES PRINCIPALES

- Le dynamisme des étudiants, notamment du cercle étudiant (CVC).
- La pertinence de la rénovation du travail de fin d'études (TFE).
- Une formation offrant un large spectre de connaissances aux étudiants.
- Un stage chaque année favorisant l'insertion professionnelle.
- Une démarche qualité bien implantée au sein de la HEPL.

FAIBLESSES PRINCIPALES

- La multiplication des plateformes numériques.
- Une articulation fragile entre les cours fondamentaux et leurs applications pratiques.
- Une implantation excentrée du cœur de vie de la HEPL.

OPPORTUNITÉS

- Un secteur professionnel à forte employabilité.
- Un partenariat Erasmus Belgica avec la haute école Thomas More.

MENACES

- Formation similaire à proximité

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

- 1 Clarifier la politique numérique et centraliser l'information pédagogique et administrative.
- 2 Poursuivre la dynamique de déploiement d'un stage par année qui favorise la mise en pratique et l'insertion professionnelle.
- 3 Institutionnaliser et formaliser les relations avec le monde professionnel.
- 4 Optimiser la démarche des évaluations des enseignements par les étudiants (EEE) par une anticipation de leur mise en œuvre avec les étudiants et une analyse transversale des résultats.

Présentation de l'établissement et du programme évalué

La Haute École de la Province de Liège (HEPL) résulte de la fusion en 2007 de trois hautes écoles (la Haute École Rennequin Sualem, la Haute École Léon-Éli Troclet et la Haute École André Vésale). Elle relève du réseau officiel organisé et subventionné par la Province de Liège.

Son pouvoir organisateur est la Province de Liège.

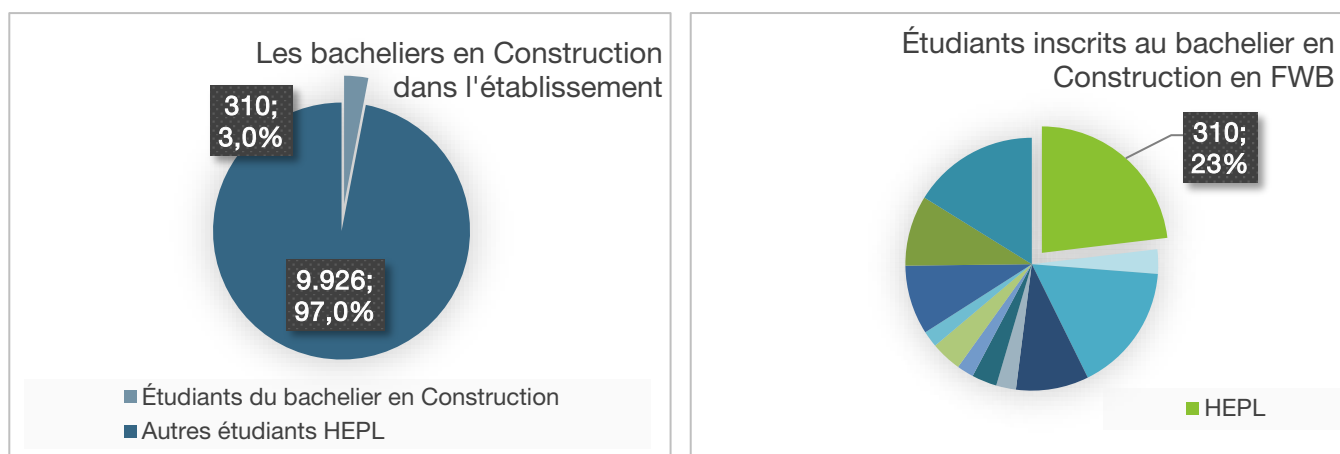
La Haute École (HE) comporte sept départements (Sciences agronomiques, Sciences économiques et juridiques, Sciences de la santé, Sciences psychologiques et de l'éducation, Sciences sociales et communication, Sciences de la motricité et Sciences et techniques) et dispense 47 formations de type court ou long et 13 spécialisations. Ces dernières sont réparties, selon le département sur dix implantations.

Le département des Sciences et techniques organise, outre le bachelier en Construction, les bacheliers en Informatique, Jeu vidéo, Techniques infographiques, Chimie, Énergies alternatives et renouvelables, Électromécanique, Gestion de production et les masters en Sciences de l'ingénieur industriel et en Architecture des systèmes informatiques.

Le bachelier en Construction est organisé sur l'implantation du Campus Verviers.

En 2021-2022, 310 étudiants sont inscrits au bachelier en Construction, sur un total de 10 236 inscrits à la HEPL, soit 3 % des effectifs. Ces 310 étudiants représentent, par ailleurs, 47 % des étudiants inscrits à ce même bachelier sur un total de 652 étudiants pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles².

3



² Source : base de données SATURN, année de référence 2021-2022.

³ Dans ce nombre ne sont pas reprises les données manquantes d'un établissement.

Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale

La présente visite d'évaluation continue fait suite à une évaluation initiale en 2013 et une première évaluation de suivi en 2018. Depuis cette dernière, des évolutions de contexte significatives peuvent être relevées.

La période de référence 2018-2023 a été marquée par des changements dans l'équipe de direction liés à des départs en pension : une nouvelle directrice-présidente de la HEPL, a pris ses fonctions au 1^{er} mars 2019 et en janvier 2021, ce fut le cas du directeur du département « Sciences et techniques ».

En outre, il existe depuis début 2020 une mission de coordination transversale des activités du Service d'aide à la réussite (SAR) ainsi qu'une Cellule d'appui pédagogique et numérique (CAP&N).

Enfin, l'évaluation des enseignements est, depuis l'année 2020-2021, prise en charge par la Cellule qualité de la HEPL conformément à son plan stratégique.

Concernant plus spécifiquement le bachelier en Construction, celui-ci s'est implanté plus significativement sur le Campus Verviers, et bénéficie notamment d'infrastructures nouvelles pour les enseignements théoriques, en complément des locaux historiques au sein desquels se concentrent les activités d'apprentissage en laboratoire.

Les effectifs du bachelier en Construction sont relativement stables depuis la précédente évaluation, de même que le taux de diplômés. Le secteur professionnel offre une forte employabilité aux étudiants inscrits dans ce programme d'étude qui a su s'adapter à l'évolution du monde professionnel. Ainsi, en 2021-2022 a été créée une option BIM et, depuis l'année 2022-2023, les anciennes « orientations » ont été restructurées en cinq « options » : Analyse et rénovation du bâti, Building Information Modeling (BIM), Développement durable, Gestion de chantier et Topographie.

Critère A

L'établissement/l'entité s'est engagé(e) dans une démarche d'amélioration continue adaptée à ses objectifs et s'appuyant sur des choix motivés, notamment en regard des recommandations de l'évaluation externe. Cette démarche est explicite et se fait avec la participation des parties prenantes, internes et externes à l'établissement/l'entité.

CONSTATS ET ANALYSES

Démarche d'amélioration continue : fonctionnement et caractère pérenne

- 1 Aussi bien au niveau de la HEPL que du département Sciences et techniques, les instances de gouvernance se sont développées, notamment dans le sens d'une plus grande représentativité des différentes parties prenantes. La présence d'un relais qualité dans l'équipe enseignante (ressources dédiées) favorise l'intégration d'une dimension qualité dans le fonctionnement de la section au niveau pédagogique. C'est dans ce contexte que le comité a pu constater également une participation des étudiants au conseil de département par la voie du représentant étudiant du cursus conformément au règlement organique de la HEPL. Ces instances officielles de gouvernance dont le Conseil Etudiant (CE) sont logiquement centrées à Liège. Au-delà de la question de la représentativité, il peut apparaître important de prêter attention à la question du ressenti, notamment pour les sites les plus distants des services centraux.
- 2 En parallèle de ces instances officielles, l'animation par les étudiants du bachelier en Construction d'un cercle étudiant (CVC) est à souligner, d'autant plus que ce dernier se révèle particulièrement actif, dynamique et force de proposition. Composé d'étudiants de chaque bloc, il relève d'une initiative étudiante à laquelle chacun est libre d'adhérer ou non et ne peut, à ce titre, se revendiquer d'une quelconque représentativité officielle. En cela le CVC ne se substitue pas au CE. Pour autant, le CVC peut constituer un point d'appui intéressant dans le dialogue entre étudiants et enseignants autour de la vie du cursus sur le site de Verviers. De la même manière les deux organes que sont le CE et le CVC gagneraient mutuellement à entretenir des liens réguliers dans le respect de leurs prérogatives respectives.
- 3 Un programme à vocation professionnalisante tel que le bachelier en Construction implique d'entretenir des relations étroites avec le monde professionnel, notamment en vue de l'amélioration continue dudit programme. Des échanges existent bien. Plusieurs actions en ce sens ont été déployées comme des visites dans les entreprises ou des réunions pédagogiques pouvant associer les parties prenantes du monde professionnel. Au-delà, les échanges qui surviennent surtout lors d'opportunités particulières, tels que les stages ou la présentation des TFE, gagneraient à faire également l'objet de formalisation afin d'en garder trace et renforcer les connexions entre l'établissement et les partenaires du monde professionnel. En outre, l'implication des alumni comme partie prenante pouvant notamment assurer un relai efficace entre le programme et le monde professionnel est également peu envisagée. S'il convient d'observer une certaine prudence dans la prise en compte des attentes (souvent très spécifiques) du monde professionnel afin d'éviter un pilotage uniquement rétroactif,

l'amélioration continue du programme implique une réelle association de toutes les parties prenantes dans la réflexion.

Stratégie et priorisation des objectifs de l'établissement et de l'entité

- 4 Faisant suite à l'évaluation continue de 2018, le département Sciences et techniques et l'équipe administrative et pédagogique du bachelier en Construction ont accordé une attention particulière aux recommandations formulées. Le comité constate que de nombreuses initiatives ont été pensées et même engagées. En cela, il souligne le dynamisme et l'implication de tous. Néanmoins, il est également à noter que toutes ces actions ont été pensées selon une certaine horizontalité, c'est-à-dire que leur planification ne semble pas toujours s'appuyer de manière explicite sur une hiérarchisation des besoins et des priorités. Cela tend à un risque de dispersion des forces qui pourrait à terme retarder l'échéance et amoindrir l'efficacité des actions engagées.

Caractère explicite de la démarche d'amélioration continue

- 5 D'une manière générale, le comité a pu constater les effets positifs du développement d'une Cellule qualité institutionnelle au service d'une démarche d'amélioration continue dont le calendrier de travail à N-3 de la visite est bien décrit et formalisé, reposant sur des étapes bien définies et des audits internes auprès de toutes les parties prenantes. Cette dynamique s'adosse à de nombreux outils collaboratifs qui ont progressivement été déployés tels que le portfolio ou encore les fiches action.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité encourage l'approfondissement des synergies entre le CE et le CVC, les deux organes étant complémentaires, ainsi que le soutien à une représentativité étudiante du programme au sein du CE.
- 2 Dans le même sens, le comité recommande d'appliquer un suivi plus formel aux demandes des représentants étudiants pour permettre une avancée et marquer l'importance de leurs demandes. Il s'agirait ici de conserver notamment la mémoire des demandes et des réponses apportées afin de procéder à des bilans évaluatifs de la plus-value ou non des actions réalisées.
- 3 Une formalisation des relations avec le monde professionnel (invitation à des réunions pédagogiques ou à un conseil de perfectionnement) permettrait d'accroître leur visibilité et de les associer à la démarche d'amélioration continue du programme.
- 4 Le comité recommande une meilleure explicitation des modalités de hiérarchisation et priorisation des actions du plan d'action, en s'appuyant notamment sur les analyses SWOT réalisées intégrant cette préoccupation.

Critère B

Les évolutions apportées par l'établissement/l'entité contribuent à la dynamique d'amélioration du programme/cluster, en particulier au regard de sa pertinence, de sa cohérence interne, de son efficacité et de son équité. La communication de l'établissement/l'entité est actualisée en conséquence.

CONSTATS ET ANALYSES

Pertinence du programme

- 1 En réponse à un secteur professionnel dynamique et en permanente évolution, l'équipe pédagogique a su s'adapter à ce contexte, notamment par la création de l'option BIM en 2021-2022, ou encore l'option développement durable qui s'inscrit également dans le sens des attentes non seulement du monde professionnel, mais aussi des préoccupations sociétales. Désormais ce sont donc cinq options qui sont proposées aux étudiants, leur permettant de trouver leur voie dans une formation au large spectre qui se veut répondre aux aspirations du plus grand nombre. Cela apparaît d'autant plus important que le programme est déployé dans un site de la HEPL excentré géographiquement. En outre, le comité souligne l'implication de l'équipe pédagogique dans la mise en œuvre de la politique de la quadrimestrialisation de toutes les UE, en application dans la grille du programme depuis 2022-2023. Elle participe à l'augmentation du nombre de « corequis » ainsi qu'au maintien des « prérequis » indispensables pour assurer la pertinence et la cohérence des enseignements au cours des trois années du bachelier.
- 2 Depuis peu, l'unité d'enseignement (UE) stage a évolué et se décline désormais en trois modalités : « observation » en bac 1, « mise en pratique » en bac 2, et « insertion dans le monde professionnel » en bac 3. Cette entrée progressive dans le monde professionnel apporte une plus-value importante au programme. En ce sens, la récente introduction du stage en bac 2, orienté vers la pratique professionnelle opérative, est une initiative louable. Ce nouveau stage est reconnu par tous les acteurs comme utile et pleinement pertinent dans le continuum de formation. A tel point qu'il semble presque être trop faiblement dimensionné pour remplir pleinement sa fonction. En effet, en s'inscrivant dans une dynamique d'articulation HE-monde professionnel et de développement d'interactions plus rapprochées entre les acteurs des deux mondes, une durée de stage un peu plus conséquente permettrait de favoriser l'émergence des conditions ad hoc. En outre, cela viendrait répondre au besoin des étudiants de privilégier des temps d'immersion en milieu professionnel.

Cohérence du programme

- 3 La dimension professionnelle du bachelier semble s'être renforcée, notamment du fait de la participation à la formation de nombreux enseignants jouissant d'un bagage pratique important, favorisant l'ancrage des enseignements dans des situations concrètes et des illustrations de terrain. Il semble cependant subsister encore des écarts importants selon les enseignements, certains ne permettant pas toujours aux étudiants de saisir l'utilité des cours fondamentaux les plus théoriques. Or ces derniers s'avèrent indispensables car ils constituent un socle de connaissances nécessaires à

la compréhension de la diversité des situations professionnelles. Dès lors cette appropriation des connaissances et leur projection et mise en application sur le terrain s'avère fondamentale et nécessite de penser les opportunités favorisant cette mise en lien à laquelle les stages ou les visites de chantiers contribuent largement.

- 4 La mobilité étudiante se concrétise actuellement dans le bachelier en Construction par des échanges Erasmus + ou avec la haute école flamande Thomas More qui accueille chaque année pour un court séjour l'ensemble des étudiants inscrits en bloc 3. Cette mobilité étudiante constitue désormais un atout et une marque d'attractivité pour le programme, et s'avère pleinement cohérente avec le contexte multiculturel belge. Néanmoins, en dépit de quelques mobilités plus lointaines, la majorité d'entre-elles s'établit avec des pays voisins. Elle gagnerait être davantage développée au sein du bachelier, tout comme la mobilité enseignante. Cette dernière constitue une opportunité pour les enseignants de développer un réseau avec d'autres programmes d'études.

Efficacité et équité du programme

- 5 Depuis la précédente évaluation du programme d'études en 2018, l'établissement et la section ont connu des évolutions notables : création d'un SAR et de la CAP&N, rétablissement de la fonction de coordinateur de section après une période de vacance. Ces initiatives, louables, s'inscrivent dans le plan d'action actualisé de 2018, en échos aux recommandations formulées. Elles participent ainsi à l'amélioration continue du programme avec une certaine efficacité à en juger les synergies entre la coordination de section, les services transversaux d'appui et les étudiants, notamment par la voix de leurs représentants.
- 6 Soucieuse d'une bonne diffusion de l'information, l'équipe administrative et enseignante du bachelier en Construction fait de la communication interne une préoccupation forte. Néanmoins, celle-ci semble être conduite via sur une multitude de plateformes : École Virtuelle (EV), mailing, *Moodle*, messagerie de l'EV, *Microsoft Teams*, *WhatsApp*. Si une certaine diversité semble nécessaire afin de s'adapter aux besoins différenciés des uns et des autres, il semble tout de même que cela puisse nuire à une bonne information. En effet, cette diversité est telle qu'il est devenu nécessaire de composer et afficher un tableau récapitulatif afin de permettre à chacun, et notamment aux étudiants, d'identifier les différents canaux et leurs usages. A l'instar de la communication interne, les supports de cours, indispensables aujourd'hui, sont proposés aux étudiants sur ces différentes plateformes. Cette diversité des plateformes est d'une certaine manière héritée de la période de la crise sanitaire liée à la Covid-19. En effet, chaque enseignant a dû, dans l'urgence, développer des outils numériques pour assurer la continuité pédagogique de la formation. Les habitudes prises ont perduré, si bien qu'aujourd'hui, il incombe à l'étudiant de gérer en parallèle plusieurs plateformes pour suivre le programme d'études. Si l'on peut concevoir que la maîtrise d'une diversité de plateformes participe de la formation des étudiants, c'est également une perte de temps pour eux. En outre, cela marque aussi une certaine hétérogénéité dans la politique de formation et la manière de concevoir les enseignements, obérant les connexions entre les différents cours.
- 7 Le programme dispose désormais d'une matériauthèque relativement bien fournie. En cela, les étudiants ont aisément accès à une grande variété de matériaux et outils et peuvent ainsi les découvrir par le truchement de la manipulation, renforçant ainsi la dimension pratique des enseignements. Cette matériauthèque est, pour une large part, achalandée par les enseignants qui, grâce à leur réseau de connaissances,

récupèrent ces équipements. La HEPL et le département Sciences et techniques participent également aux investissements en faveur de cette matériauthèque. Cependant les procédures semblent encore méconnues des enseignants qui les pensent administrativement contraignantes. Si cela est vrai pour les investissements importants, cela s'avère nettement plus simple pour les achats moins onéreux. Or, du fait d'une perception erronée des contraintes administratives, les enseignants semblent s'autocensurer.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité soutient l'équipe pédagogique dans le déploiement du stage en bloc 2, initiative pertinente pour le programme. Il l'encourage à poursuivre ses efforts en ce sens afin de répondre aux besoins des étudiants en matière d'immersion dans le monde professionnel.
- 2 Dans la perspective de soutenir l'effort de développement de la dimension professionnelle du programme, le comité suggère de renforcer l'articulation entre les enseignements fondamentaux et les travaux en ateliers. Cela peut passer par des situations de co-intervention ou de co-préparation permettant aux enseignants de se référer plus aisément à d'autres cours pour illustrer ces liens ou concevoir les visites de chantier en lien avec ces deux types d'enseignement.
- 3 Le comité invite l'équipe pédagogique du bachelier en Construction à poursuivre les efforts entrepris dans le cadre de la dimension internationale, et notamment développer la mobilité enseignante et l'élargissement du réseau de partenaires.
- 4 Sans aller nécessairement jusqu'à l'adoption d'une plateforme numérique unique, il conviendrait de limiter la diversité des supports et canaux. A cette fin, l'identification des usages et fonctionnalités efficaces, en prenant éventuellement appui sur les résultats des EEE permettrait de dessiner les contours d'une politique du numérique et d'assister le personnel à la nécessaire transition que cela va engendrer.
- 5 Les procédures d'investissement gagneraient à être mieux connues des enseignants (voire des représentants étudiants). Aussi, l'élaboration d'un mémo à l'attention des enseignants, disponible en permanence sur l'environnement numérique de travail (*Moodle, EV, Microsoft Teams*) permettrait de lever les perceptions erronées et de faciliter les démarches pour les enseignants.

Critère C

La culture qualité de l'entité, au service de l'amélioration continue de son (ses) programme(s), s'appuie tant sur l'engagement individuel et collectif de toutes les parties prenantes que sur des procédures et des outils identifiés.

CONSTATS ET ANALYSES

Culture qualité de l'établissement et de l'entité

- 1 Complémentaire aux instances de gouvernance et aux démarches d'évaluation continue de type SWOT institutionnellement établies, il existe une forte culture de l'oralité, au sein du bachelier en Construction, facilitée par sa taille humaine. Cela participe d'une proximité entre les acteurs (enseignants et étudiants), propice à une gestion apaisée des éventuelles difficultés qui peuvent émerger dans la vie d'un programme d'études. Cependant, le comité relève que cette même culture de l'oralité, n'est pas toujours adaptée pour permettre aux étudiants de faire remonter leurs doléances ou difficultés, notamment lors des bilans annuels. Ces derniers ne sont pas systématiquement annoncés et se tiennent en présence d'enseignants, ce qui n'offre pas toujours des circonstances permettant aux étudiants de se concerter ou de se préparer avant de s'exprimer. À une autre échelle, cette culture de l'oralité facilite dans une certaine mesure les échanges directs entre les responsables de blocs et les étudiants, mais elle investit aussi implicitement ces responsables de blocs d'une mission de traitement des doléances et de filtrage de ce qui mérite ou non d'être remonté.
- 2 Avec la création d'une Cellule qualité, la HEPL se donne les moyens de soutenir et partager une culture qualité commune. Ainsi, les EEE sont mises en œuvre selon deux niveaux. Le premier, institutionnel, est géré directement par la Cellule qualité ; le second est pris en charge par les enseignants eux-mêmes de manière autonome et singulière. Cette double dynamique s'avère très positive en ce qu'elle permet une prise en compte des retours des étudiants selon deux temporalités. Une temporalité courte par l'enseignant, une temporalité à moyen terme par la Cellule qualité qui adresse un retour individuel aux enseignants, avec la préoccupation de traduire en acte les valeurs qualité de l'établissement. Néanmoins, deux points de vigilance ont été identifiés. D'une part, le déploiement des EEE par les enseignants ne semble pas systématique mais aléatoire et différent d'un cours à l'autre ; d'autre part l'individualisation du retour aux enseignants obère toute analyse transversale des EEE. Or une telle démarche permettrait de renforcer une culture qualité commune et l'identification de valeurs propres à l'établissement, voire au département, et conséquemment de dépasser la perception d'EEE comme relevant d'une démarche formelle, administrative, parfois même hors-sol.

Implication des parties prenantes

- 3 Ainsi que souligné précédemment, le programme entretient des relations avec les acteurs du monde professionnel. Ces relations sont souvent le fait d'opportunités judicieusement saisies, comme les temps de stage, le jury des TFE ou encore les visites en entreprise de l'enseignant responsable des stages. Néanmoins, ces

relations avec le monde professionnel sont une première étape qui relève essentiellement d'une prise en compte du point de vue des partenaires. Pour autant ces derniers ne semblent pas pleinement animés d'un sentiment d'appartenance au programme et à son processus d'amélioration. La participation d'intervenants extérieurs, notamment des maîtres de stage, lors du jury du TFE en constitue une bonne illustration. Ces partenaires sont invités lors de la défense et la présentation des TFE. Pour autant, leur engagement diffère, faisant naître le risque d'un décalage entre les préoccupations des enseignants (évaluer le TFE pour lui attribuer une note) et celles des professionnels (identifier de potentiels futurs collaborateurs) impliquant un regard différent sur la production. Dès lors, il semble se jouer un double enjeu pour les étudiants pouvant les placer en difficulté dans la réalisation de l'exercice. Ainsi, une implication des partenaires du monde professionnel, pensée, construite, formalisée en amont, serait sans doute à même de limiter les tensions évoquées ci-dessus.

Adéquation entre les valeurs et la qualité

- 4 La HEPL et le département Sciences et techniques se sont engagés dans une politique de développement de la démarche qualité, en témoigne la cellule éponyme. Celle-ci, conformément à ses missions, a élaboré toute une série de documents présentant la démarche, principalement au niveau institutionnel. En d'autres termes, au niveau supérieur, la culture qualité semble établie. En revanche, son implémentation par les enseignants dans le quotidien de leur pratique apparaît moins systématique, ce qui conduit à des pratiques qui ne se font pas toujours l'écho de valeurs pourtant bien identifiées. Pour le dire autrement, l'enjeu réside dans l'opérationnalisation de la culture qualité, par exemple dans la place et la nature que peuvent occuper les partenaires et professionnels dans le programme d'études, dans la rationalisation des plateformes numériques d'appui à la formation, dans la réduction des canaux de communication interne avec les étudiants.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité encourage la poursuite des actions engagées en matière d'écoute des étudiants. Sans supprimer toute dimension d'oralité, il invite cependant à penser des modalités de bilan qui favorisent la libre et pleine expression des étudiants en leur permettant d'anticiper ces moments, notamment en consultant leurs pairs.

Droit de réponse de l'établissement

- 2 Le comité soutient la Cellule qualité dans le déploiement des EEE et l'invite à développer une analyse transversale des résultats permettant de dégager des tendances dont pourraient alors se saisir les enseignants ou des groupes de travail pour œuvrer à l'amélioration de la qualité et des pratiques enseignantes. Cela pourrait passer par exemple par un retour collectif à l'occasion d'une réunion annuelle entre la Cellule qualité et l'équipe enseignante permettant ainsi d'ancrer les EEE dans une culture qualité.
- 3 Le comité invite l'équipe pédagogique, en prenant appui sur les bonnes relations avec le monde socio-économique, à pousser plus avant la concertation avec les professionnels à propos de leur implication afin de faire de ces derniers de véritables partenaires de la formation, c'est-à-dire des acteurs perçus par les étudiants comme faisant partie intégrante de l'équipe de formation.

- 4 Le comité encourage les enseignants à solliciter plus régulièrement l'accompagnement de la Cellule qualité afin d'une part de favoriser une implémentation de la culture qualité dans les pratiques du quotidien et d'autre part à permettre la percolation de cette culture auprès des professionnels et partenaires du programme d'études.

Conclusion

Le comité remercie vivement l'ensemble des personnes ayant participé à la visite pour la qualité des échanges lors des différents temps d'entretien ainsi que pour l'organisation de la visite et la mise à disposition de la documentation. La grande disponibilité et réactivité de la Cellule qualité de la HEPL a favorisé également un contexte de visite propice à un travail efficace.

Dans l'ensemble, le bachelier en Construction bénéficie de l'environnement de la HEPL, et ainsi des services d'appui tels que le SAR et la Cellule qualité. Il en résulte une démarche qualité bien implantée se traduisant par une réelle préoccupation en faveur d'une amélioration continue du programme.

En outre, l'implication des étudiants dans la vie du site et du cursus, notamment par l'intermédiaire du CVC, contribuent également à cette même démarche d'amélioration.

Enfin, l'engagement des enseignants dans une réflexion continue relative à l'évolution des modalités de formation (ajout d'un stage en bloc 2, rénovation du TFE et de son accompagnement, introduction de nouvelles options) permettent d'assurer la pertinence et la cohérence globale du programme dans un secteur professionnel dynamique et à forte employabilité.

Le comité encourage les équipes administrative et enseignante à poursuivre les efforts engagés en relation avec le plan d'action proposé. Celui-ci gagnerait ainsi à mieux hiérarchiser et prioriser les différentes actions identifiées, notamment en relation avec le déploiement d'une politique du numérique assumée permettant de regrouper l'information pédagogique et administrative afin d'alléger la charge incombant aux étudiants ; avec une formalisation et un renforcement des relations avec le monde socio-économique afin de faire des professionnels de véritables partenaires au sein de la formation ; avec le soutien au développement des EEE afin que ces dernières facilitent l'expression des étudiants et servent au pilotage transversal du programme.

Droit de réponse de l'établissement



Évaluation
Construction
2023-2024

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel : /

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Critère / Dimension	Rubrique ¹	Point ²	Observation de fond
Critère C	Recommandations	1	<p>« ... des modalités de bilan qui favorisent la libre et pleine expression des étudiants..... »</p> <ul style="list-style-type: none">- Remarque : les étudiants ont l'occasion de s'exprimer librement et pleinement lors des SWOT, enquêtes, de manière formalisée et anonyme lorsqu'ils le souhaitent. Il existe également des structures officielles prévues avec des représentants = le Conseil de département.- Preuve : Lors de l'audit, les preuves étaient disponibles pour le comité des Experts dans l'équipe Teams du bachelier en construction.

Nom, fonction, date et signature de l'autorité académique dont dépend l'entité

Valery BROUN, Directeur du
Département Sciences et
Techniques
15/10/2024

Nom, date et signature du coordonnateur de l'autoévaluation

Silvia DOTTI, Coordinatrice Qualité

¹ Mentionner la rubrique (« Constats et analyse » ou « Recommandations »).

² Mentionner le numéro précédant le paragraphe.